

Licence Sciences de l'éducation

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de l'éducation. 2015, Universite Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02037465

HAL Id: hceres-02037465 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037465v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Sciences de l'éducation

Université Pierre Mendes France - Grenoble - UPMF



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,1

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Cognition - Education - Sociétés

Établissement déposant : Université Pierre Mendes France - Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence propose, aux étudiants titulaires de 120 crédits européens (ECTS) et intéressés par les métiers du secteur (enseignement, ingénierie, formation), une formation en deux semestres leur conférant les 60 ECTS supplémentaires nécessaires à l'obtention du diplôme de licence en science de l'éducation. Ses objectifs généraux sont l'acquisition de connaissances sur le système éducatif, les dispositifs, les pratiques et la maîtrise des concepts, des outils et des méthodes spécifiques aux sciences de l'éducation.

La licence comprend six enseignements obligatoires et trois optionnels par semestre (enseignements fondamentaux, appliqués et de méthodes) avec un volume horaire total de 460 heures en présentiel pour l'année. Elle accueille une centaine d'étudiants dont 10 % en reprise d'études, en formation initiale ou continue.

Avis du comité d'experts

Cette licence de sciences de l'éducation, sans concurrence au niveau local, répond à une demande réelle de formation dans l'Académie de Grenoble.

Globalement, les objectifs généraux de cette licence « suspendue » en deux semestres sont assez ambitieux par rapport à sa structure et à l'hétérogénéité relative de son recrutement majoritairement d'étudiants ayant validé une 2^{ème} année de licence au sein des universités grenobloises, mais également de titulaires de brevets de technicien supérieur, de diplôme universitaire de technologie et de personnes en reprise d'études (10 % de l'effectif total de la licence).

La licence constitue une voie d'accès au master de sciences de l'éducation de l'établissement (mention *Ingénierie* de la formation avec plusieurs parcours) et prépare également à l'accès aux concours de professeur des écoles et de conseiller principal d'éducation, en liaison avec l'École Supérieur du Professorat et de l'Éducation (ESPE).

La formation bénéficie à la fois de l'ancrage de l'équipe enseignante au sein des unités de recherches (en particulier le laboratoire des sciences de l'éducation (LSE), mais aussi le laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles (LIDILEM), le laboratoire interuniversitaire de psychologie (LIP), le laboratoire de neuropsychologie cognitive (LPNC) et l'Institut Fourier) et de partenariats avec des établissements scolaires et des associations, y compris dans le secteur de l'éducation spécialisée.

L'équipe pédagogique (21 enseignants, dont 11 enseignants-chercheurs de la section sciences de l'éducation, deux enseignants-chercheurs de l'ESPE et quatre enseignants du secondaire), dont la plupart des membres ont un fort taux de publication, revendique une orientation recherche importante dans la formation, mais aussi une professionnalisation de la formation qu'il est néanmoins difficile d'évaluer.

La licence est dirigée par un enseignant-chercheur du département des sciences de l'éducation et le pilotage s'appuie sur les réunions du conseil de ce département (quatre par an) et non sur un conseil de perfectionnement autonome.

Les effectifs sont légèrement en hausse depuis 2009 (de 76 à 103 inscrits pédagogiques) et le taux de validation du diplôme est relativement faible (63 % des inscrits pédagogiques en 2012), ce qui confirme la difficulté de mener à bien les objectifs de cette formation d'une seule année avec un public varié.

Plus de la moitié des diplômés poursuivent en master dans l'établissement, plus de 10 % poursuivent en master en dehors de l'établissement et 10 % des étudiants réalisent une insertion professionnelle (taux identique à celui des entrants en reprise d'études).

Les métiers sont liés à l'encadrement des activités scolaires, à la prise en charge socio-éducative de l'enfance, de l'adolescence ou de publics ayant des difficultés d'insertion, dans les collectivités territoriales ou encore métiers d'assistants concepteurs ou de concepteurs de formation dans les organismes de formation publics, dans les entreprises offrant des prestations de service en formation d'adultes, dans le domaine de la publication d'outils pédagogiques ou dans les services des ressources humaines des entreprises.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	L'enseignement par la recherche est une réalité, avec des objectifs d'initiation cohérents pour une telle formation (plusieurs UE proposent une initiation aux méthodologies de la recherche). Les enseignants-chercheurs de sciences de l'éducation sont membres d'unités de sciences de l'éducation et ont un fort taux de publication.
Place de la professionnalisation	Peu de professionnels interviennent dans les enseignements mais le dossier est imprécis sur le sujet. La professionnalisation, 2 ^{ème} objectif principal de la licence, s'organise avec des rencontres avec des professionnels, des séances d'information et un module de formation dédié (module <i>Accueil-Orientation-Évaluation</i> de 12 heures par semestre inséré dans une des UE). Globalement, il est difficile de cerner la réalité des pratiques et de distinguer professionnalisation au sens large et professionnalisation dans le domaine de la recherche.
Place des projets et stages	Des stages sont possibles (mais pas obligatoires dans la configuration d'une année et à cause de l'hétérogénéité du recrutement). Cette faible place <i>de facto</i> accordée au stage se solde par de faibles liens avec le monde professionnel.
Place de l'international	Plusieurs conventions d'échanges ont été signées, mais la dimension internationale apparaît à sens unique: les étrangers (espagnols, italiens, polonais, tchèques et taïwanais, dont le nombre n'est pas précisé) sont accueillis, mais sans que les étudiants de la licence puissent envisager de participer aux échanges. Cette limitation est liée à la structure de la formation en une seule 3 ^{ème} année « suspendue ».
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'équipe participe à plusieurs dispositifs de recrutement (journée du lycéen). Le dispositif des UE d'ouverture des autres licences permet des réorientations vers cette licence, possible également en cours d'année, en formation initiale comme en formation continue. Un module de remédiations en anglais de 20 heures, non crédité, est proposé aux étudiants en difficulté et un accompagnement méthodologique « accueil, orientation, évaluation » est proposé aux étudiants primo-arrivants à l'université. Un tutorat méthodologique sur la base du volontariat est organisé avec des étudiants de master, ce qui renforce le caractère propédeutique de cette formation en direction du master en sciences de l'éducation de l'établissement.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités classiques d'évaluation sont appliquées, avec une utilisation de supports visuels numériques et pour les échanges de documents. <i>A priori</i> aucune plateforme particulière n'a été mise en place et le numérique occupe une place réduite.
Evaluation des étudiants	Les examens terminaux sont privilégiés pour une adaptation au public de formation continue ou formation initiale en emploi. Les renseignements sont lacunaires sur ces aspects. Les crédits européens sont calculés à partir des heures en présentiel (pas de mention des heures de travail effectif), avec de grandes disparités (un ECTS pour 10 à 20 heures).
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi est délégué à l'université, l'équipe pédagogique participant au projet « Portefeuille d'Expériences et de Compétences ».

Suivi des diplômés	Sur les quatre dernières années, de la moitié au deux-tiers des étudiants s'orientent vers le master <i>Sciences de l'éducation</i> de l'établissement (le taux de réussite étant d'environ 60 %). Il serait utile d'avoir une indication plus précise des poursuites d'études et des orientations des autres étudiants. A ce titre, le suivi organisé par l'observatoire de la vie étudiante de l'université parait insuffisant.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de département se réunit quatre fois par an en présence de représentants étudiants.
	Afin de pouvoir apprécier la pertinence des contenus enseignés et des méthodes pédagogiques, les responsables de la formation distribuent un questionnaire à l'ensemble de la promotion. Les résultats font ensuite l'objet d'une restitution auprès des étudiants par les enseignants concernés. Il serait utile de préciser comment les problèmes ainsi relevés sont traités.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts:

- Maquette de formation généraliste et cohérente.
- Place de la recherche affirmée dans la formation.
- Dispositifs réels d'aide à la réussite des étudiants.
- Prise en compte de l'hétérogénéité du recrutement, passerelles et réorientations possibles.
- Cohérence de la formation avec l'offre de master (principalement en sciences de l'éducation) de l'établissement, mais aussi avec l'ESPE.

Points faibles:

- Pas de stage obligatoire et faible sensibilisation au secteur professionnel.
- Pas d'échanges internationaux sortants malgré les conventions internationales de partenariat.
- Pas de conseil de perfectionnement organisé indépendamment du conseil de département de sciences de l'éducation.

Conclusions:

Le projet pédagogique de cette formation est cohérent et solide pour amener des étudiants à poursuivre des études en master, prioritairement en sciences de l'éducation, vers l'enseignement et dans une moindre mesure vers la formation des adultes, notamment en leur proposant des enseignements en liaison avec une activité réelle de recherche.

Si les points faibles relevés sont presque tous liés à la structure en deux semestres (stages, projets, échanges internationaux) qui limite *de facto* les possibilités. Il conviendrait d'organiser une sensibilisation au secteur professionnel qui ne soit plus proposée que de manière optionnelle.

Cette licence réalise l'insertion d'étudiants issus de différentes formations et de personnes en reprise d'études, ce qui relativise le taux d'obtention du diplôme, assez faible, d'environ 60 %. Son pilotage devrait s'appuyer sur un conseil de perfectionnement autonome par rapport au conseil de département.

Pour finir, cette formation a toute sa place dans le domaine des sciences de l'éducation, par rapport aux débouchés, aux demandes, mais aussi à l'équilibre général de l'offre de formation en licence de l'établissement.

Observations de l'établissement





Direction des formations et de la vie étudiante

Monsieur Jean-Marc GEIB

Affaire suivie par : Nathalie GENIN

Tél.: 04 76 82 83 01

Mél.: nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet: Evaluation HCERES 2015 - Champ Cognition - Education - Société

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à faire remonter à l'HCERES concernant les formations ci-dessous.

MENTIONS SPECIALITES

LICENCE SHS - PSYCHOLOGIE LICENCE SHS - SCIENCES DE

L'EDUCATION

LICENCE SHS - SOCIOLOGIE

MASTER SHS - PSYCHOLOGIE

Psychologie clinique; Psychologie cognitive et sociale; Neuropsychologie

Ingénierie de la formation

et neurosciences cliniques

MASTER SHS - SCIENCES DE

L'EDUCATION

MASTER SHS - VIEILLISSEMENT, SOCIETES, TECHNOLOGIE

MASTER SHS - ENQUETE ET EXPERTISE

SOCIOLOGIQUE

MASTER DEG - ETUDES

INTERNATIONALES ET EUROPEENNES

MASTER DEG - SCIENCE POLITIQUE

Médiation médico-sociale: bien vieillir, dépendance et cas complexes;

Evaluation et management des politiques sociales;

Etudes et recherche sociologique - ERS

Gouvernance européenne; Science politique de l'UE

Ingénierie juridique et financière; Villes, territoires, solidarités;

Développement et expertise de l'économie sociale; Direction de projets culturels; Sciences de gouvernement comparées; Politiques publiques de

santé: territoires, management, ingénierie de projet

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,

Michel ROCCA